

### Transactions Maisons & Appartement

PRIX	VALEUR
Jusqu'à 50 000 €	5 000,00 €
De 50 001 € à 75 000 €	6 000,00 €
De 75 001 € à 100 000 €	7 000,00 €
De 100 001 € à 125 000 €	8 000,00 €
De 125 001 € à 150 000 €	9 000,00 €
De 150 001 € à 200 000 €	6%
De 200 001 € à 300 000 €	5,5%
De 300 001 € à 600 000 €	5%
600 001 € et +	4%

Nos honoraires s'entendent TTC, à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire.

### Transactions Garages & Parkings

PRIX	VALEUR
Jusqu'à 15 000 €	1 500,00 €
Au-delà de 15 001 €	10%

Nos honoraires s'entendent TTC, à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire.

### Transactions Terrains

PRIX	VALEUR
Jusqu'à 50 000 €	5 000,00 €
De 50 001 € à 75 000 €	7 000,00 €
De 75 001 € à 100 000 €	9 000,00 €
De 100 001 à 125 000 €	11 000,00 €
De 125 001 à 150 000 €	13 000,00 €
De 150 001 à 200 000	15 000,00 €
200 001 € et +	9%

Nos honoraires s'entendent TTC, à la charge de l'acquéreur

### Biens d'exceptions

Appartement, Demeure, Hôtel particulier, très haut de gamme	10%
---	-----

Nos honoraires s'entendent TTC, à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire.

### Appartement & Maisons - Offres De Location

La part du locataire est obligatoirement inférieure ou égale à un plafond au m<sup>2</sup> défini par le décret du 1er août 2014 :

Honoraires maxi par m <sup>2</sup>	Viste / Dossier / Bail Prix / m <sup>2</sup>	Etat des lieux / m <sup>2</sup>	Prix	Total Prix / m <sup>2</sup>	Frais de recherche et de négociation
Zone très tendue	12,00 €		3,00 €	15,00 €	
Zone tendue	10,00 €		3,00 €	13,00 €	
Reste du territoire	8,00 €		3,00 €	11,00 €	
● Les frais de recherche et de négociation incombent au bailleur					= à un loyer mensuel Hors charges

En tout état de cause, le bailleur doit payer à minima la même somme que celle effectivement acquittée par le locataire.  
Ces honoraires sont dus le jour de la signature du bail d'habitation, à l'exception des frais liés à l'état des lieux qui sont exigibles le jour de sa réalisation.

**Nos honoraires s'entendent TTC.**

Locaux professionnel - Cession de bail - Vente de Fonds.	
PRIX	VALEUR
Jusqu'à 50 000 €	5 000,00 €
De 50 001 € à 100 000 €	10 000,00 €
De 100 001 € à 150 000 €	10%
De 150 001 à 200 000 €	9%
200 001 € et +	8%

**Nos honoraires s'entendent TTC, à la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire.**

Location Locaux professionnels & commerciaux
<b>16% HT du montant du loyer annuel HT</b>

**Honoraires à la charge du preneur.**

Programmes Neufs
------------------

<b>4% TTC du montant du prix de vente TTC à la charge du vendeur</b>
--

HONORAIRES DE CONSEILS
------------------------

Avis de valeur et conseils divers

<b>300 Euros TTC</b>
----------------------

Agence BONAPARTE  
 GROUPE IMMO NEUDORF  
 2, Rue Jules RATHGEBER 67100 Strasbourg  
 Tél : 03 88 31 03 09  
 E-Mail : strasbourg-neudorf@groupimmo.pro